

Unité de rattachement :	No : 2350	Nom : Éducation et formation spécialisées	Code CAFF :
--------------------------------	-----------	---	--------------------

Sigle :	<i>ASS5715</i>	Espace réservé au Bureau des études Code CAFF confirmé :
Titre complet :	<i>Orthodidactique des mathématiques 5: secondaire</i>	
Titre abrégé :		
Crédits :	4 crédits	
Objectifs du cours :	Le cours vise à sensibiliser les personnes étudiantes aux difficultés d'apprentissage et d'enseignement des mathématiques dans le contexte de l'école secondaire.	
Sommaire du contenu :	<p>Approfondissement de la problématique des difficultés d'apprentissage d'un point de vue systémique.</p> <p>Les contenus mathématiques d'enseignement/apprentissage étudiés sont: suite et début de l'algèbre, géométrie et mesure au premier cycle secondaire.</p> <p>Les contenus sont étudiés selon différents volets articulés entre eux: l'évaluation, les difficultés d'apprentissage et les erreurs récurrentes; l'analyse d'exercices et de situations d'enseignement tels que proposés dans les manuels scolaires; l'analyse de conduites d'élèves; l'élaboration d'activités et de séquences d'enseignement adapté.</p> <p>Le déroulement du cours au long de l'année permettra un approfondissement des contenus mathématiques plus complexes et une meilleure articulation entre théorie et pratique.</p>	
Compétences professionnelles en enseignement :	Compétences 1,3,4,5,7,8,12,13.	
Modalités d'enseignement :		
Conditions d'accès :	Avoir fait une demande de placement en stage 4 ou en pratique supervisée	
Cours concomitant(s) :		
Préalable(s) :	ASS4710 Orthodidactique des mathématiques 4	

Justifications et informations complémentaires

Réponses obligatoires

A. À quels besoins répond ce cours? Quels sont les éléments qui en justifient la création?

Ce cours amène les personnes étudiantes à poursuivre le développement de leurs compétences en orthodidactique des mathématiques, propre au champ de l'adaptation scolaire, en focalisant sur les obstacles et difficultés d'enseignement et d'apprentissage auprès des élèves du secondaire.

B. Dans quel(s) programme(s) s'insère-t-il ? Baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire et sociale (code à venir)

C. Ce cours constitue-t-il la modification en tout ou en partie d'un ou de plusieurs cours actuels du répertoire? Non Oui

Si oui : Quel(s) cours remplace-t-il? : remplace les cours ASS6235 ASS6235 - Orthopédagogie des mathématiques III (Secondaire) et en partie des contenus du MAT3211, mais abordés sous un angle orthopédagogique

Dans quel(s) programme(s) le remplacement doit-il être effectué? (Cochez la situation qui s'applique.)

Dans tous les programmes où le cours est offert.

Seulement dans certains programmes. Énumérez ces programmes :

D. À quelle fréquence prévoit-on offrir ce cours (nombre de groupes-cours par année et par trimestre)? Cours annuel (trimestre d'automne et d'hiver), un groupe-cours

E. Dans quelle catégorie devrait se classer ce cours : magistral, atelier, technique, stage d'enseignement ou stage professionnel?

Magistral : indiquer le maximum pédagogique: 41

Atelier : indiquer le maximum pédagogique:

Technique : veuillez indiquer le local particulier demandé _____

Stage en enseignement

Stage professionnel

Confirmation de la catégorie du cours par le Bureau des études :

F. S'agit-il d'une activité dont l'évaluation se fera selon le type succès-échec?

Non Oui et la demande a été autorisée par la doyenne ou le doyen conformément au R5 (art.7.7) ou au R8 (art.9.6.1 i)

G. S'il s'agit d'une activité de cycles supérieurs soumise à une évaluation par un jury, sera-t-elle évaluée par une mention (Excellent, Très bien, Bien, Échec)? Non Oui

La création de ce cours implique-t-elle des ressources additionnelles (ressources humaines, incluant les auxiliaires d'enseignement, ou ressources matérielles et physiques)? NON Oui 10 heures de mentorat

$$= (10 \times 25.51) \times 1.13 = 288.27\$ \times 3 = 864.81\$$$

Si oui, précisez les ressources qui sont requises : Au cours du trimestre, cinq séances de cours sont consacrées à la mise en relation entre la théorie et la pratique orthodidactique par le biais d'exercices et d'ateliers mobilisant des savoirs mathématiques du secondaire. Ceci exige ainsi 2 heures X5 séances du mentorat.

Exigences de qualification pour l'enseignement (à titre indicatif) :

Diplôme :

Détenir un doctorat en éducation avec une spécialisation dans l'enseignement des mathématiques en adaptation scolaire au secondaire ou, à défaut, dans un champ de spécialisation connexe jugé pertinent.

Expérience :

Avoir au moins une année d'expérience acquise au cours des dix dernières années dans l'enseignement, en milieu scolaire, auprès d'élèves qui présentent des difficultés d'apprentissage en mathématiques au secondaire et une expérience, en milieu universitaire, d'au moins 45 heures spécifique au contenu mathématique du cours.

Spécifications -

Équivalence :

Détenir une maîtrise en éducation avec une spécialisation dans l'enseignement des mathématiques en adaptation scolaire au secondaire, incluant au moins 45 heures de formation ou d'expérience de recherche sur les contenus mathématiques du cours, ou dans un domaine connexe jugé pertinent et spécifique au contenu mathématique du cours en plus de 3 années d'expérience acquises au cours des dix dernières années dans l'enseignement, en milieu scolaire, auprès d'élèves qui présentent des difficultés d'apprentissage en mathématiques au secondaire.

Signature de la direction du département

Date

Évaluation par la Faculté/École des coûts associés à ce cours

<input type="checkbox"/>	Aucun coût
<input checked="" type="checkbox"/>	Coûts totaux évalués à : 864.81 \$

S'il y a des coûts associés à ce cours :

<input type="checkbox"/>	Les coûts seront puisés à même l'enveloppe budgétaire de la Faculté/École.
<input type="checkbox"/>	Budget demandé (voir tableau joint)

Signature de la direction administrative de la Faculté/École

Date